

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

Aux personnes intéressées

Projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre la démolition d'une partie d'un bâtiment, pour l'agrandir et y construire 6 habitations locatives et 6 logements, pour la propriété sise au 148-152, rue Saint-Germain Est, sur le lot 2 485 133 du cadastre du Québec.

1. Objet et assemblée publique de consultation

Lors de la séance ordinaire du 25 août 2025, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un premier projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre la démolition d'une partie d'un bâtiment, pour l'agrandir et y construire 6 habitations locatives et 6 logements, pour la propriété sise au 148-152, rue Saint-Germain Est, sur le lot 2 485 133 du cadastre du Québec.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 8 septembre 2025**, à compter de **19 h**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

2. Consultation écrite

Une consultation écrite se tiendra également du **mercredi 27 août 2025 au mardi 9 septembre 2025, à 12 h**. Tout intéressé peut participer à cette consultation en cliquant sur le [lien suivant](#).

3. Description du territoire visée

Le territoire visé par le projet est situé dans le district Saint-Germain, entre l'avenue de la Cathédrale, le boulevard René-Lepage, la rue de l'Évêché Est et la rue Julien-Réhel.

Un croquis indiquant l'emplacement de la zone concernée et des zones contiguës est joint à la fin du présent avis.

4. Approbation référendaire

Le projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5. Documentation

Il est possible de consulter la présentation du projet en cliquant sur le [lien suivant](#).

Le projet de résolution et le croquis peuvent également être consultés de la façon suivante :

- a) en se présentant en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;

b) en faisant la demande :

- par téléphone au **418 724-3125**;
- par écrit à l'adresse **greffe@rimouski.ca**.

c) en consultant le procès-verbal de la séance du 25 août 2025, sur le site Web de la Ville, à l'adresse : <https://rimouski.ca/ville/democratie/proces-verbaux>

Rimouski, le 27 août 2025

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat
Greffier

PPCMOI – Projet particulier de construction, de modification et d’occupation d’un immeuble - bâtiment principal mixte - 148-152, rue Saint-Germain est

Zone C-043
District Saint-Germain

Zone concernée:

C-043

Zones contiguës:

C-040, C-041, H-044, H-046,
H-047, P-048, C-056, C-057,
C-059, C-060 et H-101

Type de Zonage

A: Agricole
AN: Aire naturelle
C: Commercial
F: Forestier
H: Habitation
I: Industriel
P: Communautaire et
utilité publique
R: Récréatif

Légende

- Zone concernée
- Zone contiguë
- Limite de zonage
- Limite cadastrale

